

ADM- 79-2024

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU CIMETIERE ANCIEN

ROUTE DE DOLE  
16 juillet 2024

Karine PLISSONNIER, 1<sup>er</sup> Adjoint de la Commune de SAINT-MARCEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2213-7 à L2213-9 et R2213-42,

Vu les articles du Code Pénal 225.17 et 225.18,

Vu l'arrêté municipal n°110/2016 du 14 Octobre 2016, relatif au règlement général du cimetière, modifié par l'arrêté du 84/2019 du 1<sup>er</sup> aout 2019,

Considérant que des travaux d'exhumation, doivent être réalisés dans l'ancien cimetière, par l'entreprise Brigitte ROLLAND sises à Saint-Marcel,

Considérant qu'afin de réaliser les travaux à l'abri des regards et dans le respect dû aux défunts et aux mesures d'hygiène, il convient de fermer exceptionnellement l'ancien cimetière au public afin de procéder à l'opération d'exhumation.

ARRÊTE

**Article 1er** : L'ancien cimetière de Saint-Marcel sera exceptionnellement fermé au public le 16 juillet 2024 de 8h00 à 9h00 en raison des travaux d'exhumation.

La durée de travaux pourra être modifiée en fonction de l'avancée du chantier.

**Article 2** : L'entreprise Brigitte ROLLAND est chargée des travaux, à cet effet elle est habilitée à intervenir dans l'ancien cimetière aux dates et heures précitées.

**Article 3** : Une information sur la date de fermeture sera indiquée par affichage aux portes de l'ancien cimetière.

**Article 4** : L'ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- L'entreprise Brigitte ROLLAND à Saint-Marcel,
  - Madame la Directrice Générale des Services,
  - Le service de la Police Municipale,
  - Le Centre Technique Municipal.
- Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa publication.

Fait à Saint-Marcel, le 15 juillet 2024

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Signé : Karine PLISSONNIER

Pour copie conforme,  
Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le .....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..... 15 JUL. 2024  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Karine PLISSONNIER

